

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 2 MAI 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Deux du mois de Mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Mégane BOURGUIGNON – Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – MM. Stéphane URIE – David LUTIN – Mmes Wennie MOLIA – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ETAIENT ABSENTS : MM. Louis ANDRE – Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA (excusée ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – Mévice VÉRITÉ (excusée ; pouvoir donné à Mme Mégane BOURGUIGNON) – M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Nadia CELINI – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Ghylaine JEANNE – Jocelyne VIROLAN (excusée).

.....
Date d'envoi de la convocation : 26 avril 2023

Date d'affichage : 26 avril 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 21

Absents : 14

Procurations : 4

Appelés à voter : 25

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Rebecca BELLEVAL

.....

**DÉNOMINATION DU PÔLE
ADMINISTRATIF DU GOSIER**

CM-2023-3S-CAB-34

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes ;

Vu l'avis favorable de la commission Culture, Patrimoine, Sport et Animation du Territoire en date du 2 mai 2023 ;

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à l'honneur des figures issues du territoire et de susciter auprès de ses administrés, un sentiment d'appartenance et de fierté Gosiérienne ;

Considérant la volonté de la municipalité d'associer les espaces publics communaux, au devoir de mémoire et de reconnaissance collective ;

Considérant que monsieur Edmond SAINSILY a combattu pour la libération de la France lors de la Seconde Guerre mondiale ;

Considérant que la municipalité souhaite l'honorer pour son courage et son engagement pour son pays et sa commune ;

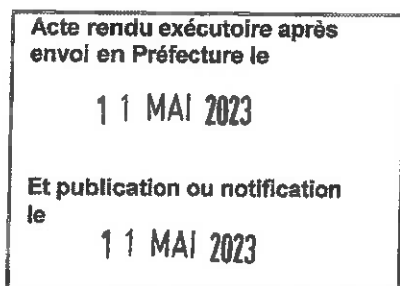
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 22 voix pour, 3 abstentions

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer le nom de monsieur Edmond SAINSILY au Pôle administratif du Gosier.

Article 2 : D'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.



Fait et délibéré à Gosier, le 2 mai 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



La secrétaire de séance


- Rebecca BELLEVAL -